

faut pas songer. Ils auraient le temps de se marier cent fois avant qu'on pût les atteindre.

J'ai entendu parler de deux amateurs de la nage qui s'étaient promis de se marier en plongeant, la main dans la main et en restant sous l'eau aussi longtemps que possible, pendant que le ministre officierait. Le respect de la vérité m'oblige cependant à vous dire que je ne saurais affirmer si la cérémonie a eu lieu réellement.

Mais voici une autre histoire.

Deux amoureux quittent leur logis respectif d'une manière un peu pressée, oubliant de dire à leurs parents qu'ils vont se sacrifier à l'hyménée. Ils demeurent tout près d'une ville de bains. C'est là qu'ils se rencontrent. Au lieu de procéder de suite aux affaires sérieuses, en gens sensés, il s'amuse à folâtrer, et l'idée leur vient de prendre un bain.

Les voilà donc sur la plage, dans le costume que vous savez, et qui n'est pas précisément celui des mariés, lorsqu'une silhouette bien connue se dessine à l'horizon.

C'est le papa.

Que faire ?

Il n'y a pas à hésiter. Vite, à l'eau !

Et nos deux jeunes gens de crier en nageant :

—Un ministre, un ministre !

Un bonhomme, gras et replet, s'avance vers eux, de toute la vitesse de ses bras et de ses jambes, soufflant comme un cachalot.

Les deux jeunes gens essaient de se re veillir autant que le leur permettent les flots qui les balancent, pendant que le ministre étend la main vers eux au milieu des baigneurs rassemblés.

L'Oncle Sam, qui s'est jeté bravement à l'eau, veut appréhender sa fille. Celle-ci se débat des pieds et des mains, et le jeune homme intervient pour faire valoir ses droits de mari. Le beau-père malgré lui se range mélancoliquement dans ce bizarre cortège matrimonial qui se dirige en nageant vers le rivage.

Si ce n'est pas encore arrivé, ça pourra bien arriver un de ces jours.

*Louis de Saintes.*

#### L'ALBUM

Chaque jeune fille se fait un devoir de posséder un album autographe pour le faire remplir de lignes amies qui lui rappelleront plus tard, dans la vie, ses beaux jours d'autrefois et son temps de bonheur. C'est en effet une excellente idée. Dernièrement, je feuilletais, avec une personne qui compte à peine quelques années de vie conjugale, son album de jeune fille. Sur une page, un ami du jeune temps avait tracé des souhaits de bonheur, sur l'autre, un second lui avait demandé son amitié ; puis les pages se suivaient et portaient toutes un souvenir et un nom d'ami. Ici on avait emprunté un morceau d'auteur dont on avait mis le nom, entre parenthèses, au dessus du sien ; là on avait composé soi-même les lignes tracées. Toutes les pages étaient agréables et touchantes à lire. Quelquefois nous nous arrêtions plus longtemps sur des lignes écrites par une personne faisant déjà partie du royaume des morts ; alors, l'attendrissement se lisait dans ses yeux.

Ah ! temps, temps cruel ! qui passe, ou plutôt qui court, en frappant de son glaive mortel, à droite et à gauche, quand donc, ô temps, viendra notre tour ? Tu es muet ; c'est que le livre de la vie est un secret inviolable.

N'est-ce pas ici le lieu de citer ces vers de l'illustre Victor Hugo :

Gloire, jeunesse, orgueil, biens que la tombe emporte,  
L'homme voudrait toujours laisser quelque chose à la porte ;  
Mais la mort lui dit non . . .

Ces paroles font frémir ; cependant le sens terrible n'en est pas moins vrai. Oui, nous devons tous passer par là, quels qu'en soient le jour et l'heure ; c'est certain, nous subissons, nous, comme nos pères, le destin et la loi de la mort qui frappe,

sans distinction, tous les peuples et tous les hommes.

Mais, n'est-il pas doux de laisser un souvenir ; n'est-il pas consolant et pour la personne qui doit survivre et pour la personne qui doit mourir, soit de lire des pages écrites par celui ou celle qui n'est plus de ce monde, soit de laisser des lignes sur lesquelles on pleurera en se rappelant un ami ou une amie d'autrefois ? . . .

C'est rempli de ces pensées que je trace les lignes qui suivent et qui définissent trois choses que nous aimons tous : le Bonheur, l'Amitié et le Souvenir.

#### LE BONHEUR

Il est dans la vie, un rêve que l'humanité poursuit sans cesse, un rêve qui paraît à la portée de chacun, un rêve qui plane au dessus de la terre et qui se plaît à tourmenter notre courte existence ; ce rêve qui se joue ainsi de nous, c'est ce qu'on nomme : le *Bonheur* ; et c'est sa réalité que je vous souhaite de tout cœur.

#### L'AMITIÉ

Tous les sentiments naissent et meurent presque au même instant, bien d'autres l'ont répété ; mais laissez moi redire après eux, qu'un sentiment — dont l'emblème est l'immortelle — reste gravé dans le cœur humain. Ce sentiment sublime, dont le nom est aussi divin que la chose, c'est : la céleste *Amitié*.

#### LE SOUVENIR

Le torrent rapide qui entraîne les choses de ce monde vers le gouffre de l'oubli, laisse, parfois, une fleur qui reste attachée à sa tige en dépit du temps et de la force du courant ; cette plante qui défie ainsi les éléments les plus destructeurs, est une fleur idéale dont la semence impérieuse nous vient des cieux ; on la nomme ici-bas : le *Souvenir*.

Puissions-nous être favorisé de ce céleste don.

*Rodolphe Brunet*

#### DESINIT IN PISCEM

La vieille cité de Champlain avait, seule, jusqu'ici eu la prérogative de faire chicaner les étymologistes sur la signification de son nom ; voilà que Montréal, son heureuse rivale, entre en lice et veut, elle aussi, jouir de ce privilège.

M. Gerald E. Hart prétend que Montréal n'a pas pris son nom du Mont-Royal. Selon lui Cartier nomma ainsi la métropole commerciale du Canada en l'honneur d'un de ses compagnons, Claude de Pontbriant, *sieur de Montréal*, échanson du dauphin. Et pour faire partager une opinion aussi hardie exprimée pour la première fois, M. Hart n'apporte aucune preuve, il ne cite aucun document imprimé ou manuscrit.

Nous voulons croire que M. Hart n'a pas voulu fausser la vérité historique, mais en cette matière l'adage est encore plus vrai que partout ailleurs : *testis unus, testis nullus*.

Bien plus, Cartier, lui-même, dit qu'il nomma la montagne qui s'élève en arrière de la ville actuelle, non pas Montréal mais bel et bien Mont-Royal.

Citons plutôt son *Brief récit et succincte narration de la navigation faite es isles de Canada, Hochelague et Saguenay et autres*. "Après que nous feufines yffus de la dicte ville, dit-il à la page 22, plufieurs hommes et femmes nous vindrent coudryre fur la montaigne cy devant dicte, qui est par nous nommée, Mont royal, diftant du lieu d'ung quart de lieue."

Ainsi qu'on le voit par ce court passage, l'hypothèse de M. Hart est positivement détruite par Cartier.

Nous ne croyons pas que Claude de Pontbriant ait été seigneur de Montréal.

Cartier dit, à la première page de son *Brief récit* : "Et le mercredy enfuiat dix neufieme

iour de may, le vent vint bon & couenable, & appareillafmes avec trois nauires, scauoir la grande Hermine du port, enuiron cent a fix vingtz tonneaulz, ou estoit le cappitaine general, & pour maiftre Thomas frofmond, Claude du pond briaud, filz du feigneur de MONTRÉVAL & efchanffon de monfeigneur le Dauphin . . ." La ressemblance des deux noms est, croyons-nous, l'unique cause de l'erreur de M. Hart.

Ainsi, l'échafaudage péniblement élevé sur l'origine du mot Montréal finit, comme bien d'autres choses d'ailleurs, en queue de poisson !

*Pierre Georges Roy*

#### NOTES HISTORIQUES

La rue GUY doit son nom à un notaire qui vivait au commencement de ce siècle.

La place CHABOLLEZ porte le nom d'un ancien juge de paix. Il était aussi notaire.

L'hon. M. HOLTON est mort à Ottawa, pendant la session du parlement, le 14 mars 1880.

M. PARNELL, le défenseur de l'Irlande, arrive à Montréal le 9 mars 1880.

Le 29 juin 1880, grande procession au GESU, à l'occasion de l'expulsion des communautés de France.

L'université LAVAL inaugure ses cours à Montréal par une séance qui eut lieu le 1er octobre 1879.

L'*Indépendant*, journal quotidien, publié et rédigé par M. Rémi Tremblay, fait son apparition le 3 juin 1890. Indépendant en politique. Quatre pages, petit format.

Les JÉSUITES du Canada avaient été constitués par lettres patentes de Louis XIV, octroyées le 12 mai 1678 ; confirmées les 29 mai 1690 et 15 juin 1717. Lors de la capitulation de Québec, 18 septembre 1759, et de celle de Montréal, 8 septembre 1760, les Jésuites possédaient des biens considérables. Entre autres le terrain occupé par le Champ-de-Mars, l'Hôtel-de-Ville et le Palais de Justice, etc., à Montréal.

A une date que l'on ne peut préciser, le gouvernement anglais défendit aux ORDRES RELIGIEUX de recruter des novices, et le 15 novembre 1772, Mgr Briand écrivit au cardinal Castelli : "Je l'ai demandé (la permission de recevoir des sujets) au roi de la Grande-Bretagne, par une adresse signée du clergé et du peuple ; je crains fort de ne pas l'obtenir. Voilà deux ans écoulés et je n'ai point de réponse . . ." Cette défense de recruter des novices est renouvelée dans les instructions royales de 1791.

Les ÉLECTIONS PROVINCIALES eurent lieu en 1890, le 17 juin ; la nomination, le 10. Elus députés à Montréal pour les six nouvelles divisions ainsi nommées et divisées : première division, quartier Sainte-Marie ; deuxième division, quartier Saint-Jacques et Est ; troisième division, quartier Saint-Louis ; quatrième division, quartier Saint-Laurent ; cinquième division, quartier Saint-Antoine ; sixième division, quartier Sainte-Anne.—Jas Mc-Shane (6e div.) par accl. ; J. S. Hall (5e div.) par accl. ; Jos Béland (1re div.) candidat ouvrier, (échevin Jeannotte, adversaire) ; échevin Brunet (2e div.), O. M. Augé, adversaire ; échevin H. B. Rainville (3e div.), H. Beaugrand et M. Laurent, adversaires ; échevin Clendinning (4e div.), G. Stephens, adversaire.